

## **L'AVENIR DE L'OPÉRA-THÉÂTRE DE METZ :** **des voix discordantes...**

Quel est l'avenir de l'Opéra-Théâtre de Metz dans les prochaines saisons ? Une question qui préoccupe une partie des abonnés de l'institution ainsi qu'un certain nombre d'adhérents du Cercle Lyrique de Metz. Des rumeurs circulent en ville, on en parle en assemblée générale... Les avis des personnalités responsables prônent l'apaisement, un membre du Conseil municipal d'opposition livre un sentiment pessimiste en séance publique.... Nous avons voulu faire le point sur ce qu'il en est de ce problème qui est préoccupant pour certains, qui n'en est pas un pour d'autres, en livrant, sur notre site, les diverses déclarations officielles, écrites ou orales, sur ce sujet, et ce, dans l'ordre chronologique de leur déroulement.

### **CERCLE LYRIQUE DE METZ : « RESTER VIGILANT »**

Tout d'abord, lors de l'assemblée annuelle du C.L.M. du 29 mai 2010, des membres de l'assistance ont, au dernier chapitre des questions diverses, manifesté leur inquiétude. Les uns ont déploré la réduction du nombre des opérettes, les autres se sont plaints du choix d'une programmation qui ne les satisfaisait pas, d'autres encore, des difficultés pratiques rencontrées lors des réabonnements, et fait part de leur choix de se désabonner. Et, surtout, ils ont exprimé leur certitude que l'Opéra-Théâtre fermerait à terme, d'aucuns demandant comment le C.L.M. pouvait-il réagir à cette situation, chacun suggérant, qui, une pétition, qui, une manifestation publique, qui, une démarche officielle, qui, des informations auprès des responsables culturels. Faisant suite à leur sollicitation pressante, le président Georges Masson a décidé, pour l'instant, de faire part officiellement de ces sujets d'inquiétude, respectivement à Jean-Luc Bohl, président de la Communauté d'agglomération de Metz-Métropole, et à Laurent Hénart, président de la Réunion des Opéras de France.

Dans son courrier, adressé respectivement et simultanément à l'un et à l'autre, il leur a énuméré les différentes questions posées, demandé quels étaient les fondements des informations qui semblaient avoir convaincu les spectateurs que leur théâtre était sur la pente dangereuse. Et leur a dit attendre leur réponse officielle afin de pouvoir informer les adhérents du C.L.M. de l'avenir qui les attend.

Voici ce qui est dit dans les courriers du président du C.L.M. « Selon certaines informations qui courent en ville, on prévoit la fermeture de l'Opéra-Théâtre fin 2011... La réduction des opérettes (de cinq à une pour la saison 2010-2011) a semé l'inquiétude...Les anciens abonnés se désabonnent car la programmation (surtout en théâtre parlé) ne leur plaît pas (certains se plaignent de ne plus avoir de pièces de boulevard mais des pièces de second ordre) ...L'inquiétude grandit au sein du personnel de l'Opéra-Théâtre...Il n'y aurait que trois ouvrages programmés au 4<sup>e</sup> trimestre de 2011 et ensuite, il n'y aurait plus rien....Nancy devrait, à terme, absorber Metz...L'assistance est

convaincue que les autorités (ville et communauté d'agglomération) semblent vouloir démanteler l'Opéra-Théâtre, etc...etc... »

En tout état de cause, le Cercle Lyrique a pris la résolution, en assemblée générale, de rester vigilant et de suivre de près l'évolution de la situation.

#### **LAURENT HÉNART : « VERS UN RAYONNEMENT INTERNATIONAL DE LA LORRAINE DANS LE DOMAINE DE L'ART LYRIQUE »**

Dans son courrier en date du 25 juin 2010, Laurent Hénart précise :

« M. Jean-Luc Bohl, président de Metz Métropole et M. Antoine Fonte, adjoint à la Culture de la Ville de Metz sont, sans aucun doute, les interlocuteurs privilégiés pour parler de l'Opéra-Théâtre de Metz. Néanmoins, en tant que président de la Réunion des Opéras de France, je suis attentif à l'ensemble des maisons d'opéra de France.

Les accords entre les opéras de Metz et de Nancy sont de bon augure, mais ce rapprochement doit être plus ambitieux pour l'avenir. Le regroupement des forces, soutenu par des moyens publics engagés entre l'Etat et les Collectivités territoriales, est la clé d'un développement réussi et d'un rayonnement international de la Lorraine dans le domaine de l'art lyrique. Président de l'Opéra National de Lorraine de Nancy, je serai attentif aux propositions apportées par Metz-Métropole... »

#### **JEAN-LUC BOHL : « COOPÉRATION ACCENTUÉE AVEC L'OPÉRA DE NANCY »**

La réponse de Jean-Luc Bohl, dans son courrier du 23 juin 2010, a été la suivante :

« Suite à votre courrier concernant l'Opéra-Théâtre auquel je suis très sensible, vous attirez mon attention sur deux points essentiels qui méritent une réponse circonstanciée.

1/ Non, l'Opéra-Théâtre de Metz-Métropole ne fermera pas ses portes en 2012. Aucune réflexion n'est engagée dans ce sens. Notre souci, par contre, va dans le sens de sa consolidation et de la redynamisation du projet artistique de ce lieu. Cette consolidation passe par la réaffirmation d'une production lyrique de qualité et enthousiasmante, ainsi que par une coopération accentuée avec l'Opéra National de Nancy qui pourrait aller jusqu'à mutualiser certaines forces (construction des décors, les chœurs, etc...) Par conséquent, plus de moyens sont nécessaires pour une meilleure qualité des productions. Il y a donc continuité des programmations et ceci, bien au-delà de 2012.

2/ Les changements survenus ces deux dernières saisons sur les abonnements et les horaires, sont, certes, de nature à perturber les « anciens abonnés » et nous constatons, en effet, quelques inquiétudes dues également, pour l'essentiel, à un renouvellement du genre théâtral, allant au-delà du théâtre de boulevard. La diminution des opérettes s'inscrit dans cette perception de changement. Toutefois, nous entrons dans une démarche qui doit nous amener, pour les saisons à venir (2011/2012, etc...) à la redéfinition d'un projet artistique renouvelé et qui devrait permettre à nos anciens abonnés, mais aussi à un public nouveau, de se retrouver au sein d'un Opéra-Théâtre qui reste un haut lieu lyrique, mais aussi ouvert également à du spectacle vivant diversifié (théâtre musical, parlé...)

**Je vous réaffirme donc et sans ambiguïté, que notre Opéra-Théâtre a de beaux jours devant lui... »**

**PATRICK THIL : « ON DÉGOÛTE LE PUBLIC DE L'OPÉRA... »**

**Autre son de cloche au cours de l'intervention publique de Patrick Thil, conseiller municipal d'opposition et ancien adjoint à la Culture, à la dernière séance du Conseil municipal de Metz du 1<sup>er</sup> juillet 2010, dont le compte rendu est paru en 3<sup>e</sup> page messine du *Républicain Lorrain* du lendemain 2 juillet.**

**Au point N° 32 de l'ordre du jour portant sur l'invitation des élus à voter un budget pour organiser les Assises Culturelles du Sillon Lorrain, des explications ont tout d'abord été fournies sur le sujet. Les villes d'Epinal, Nancy, Metz et Thionville dans le cadre du Sillon Lorrain, se sont engagées à travailler ensemble pour rapprocher leurs institutions culturelles. Les objectifs : mutualisation, harmonisation, optimisation des budgets. « Cela s'inscrit dans le cadre de la réforme des collectivités qui va conduire à des restrictions budgétaires importantes », a annoncé l'adjoint à la Culture, Antoine Fonte. Pour lancer cette politique de rapprochement, les villes vont organiser ces premières Assises. Le Conseil municipal a budgété 35.000 euros pour cet événement.**

**C'est à ce moment qu'est intervenu Patrick Thil qui, n'approuvant pas cette proposition, déclara : « Tout cela, c'est du vent, pour ne pas dire du bla bla bla ; Vous disposez déjà de toutes les statistiques pour travailler ».**

**Et Patrick Thil d'argumenter en disant que cet argent serait mieux utilisé ailleurs, et notamment à l'Opéra-Théâtre de Metz. « On dégoûte le public de l'opéra. On voit disparaître l'opérette au moment même où Paris la redécouvre. On est à contresens ! À l'époque, l'Opéra de Metz brillait parce que les jeunes chanteurs étaient recrutés. Aujourd'hui, on prend les vieux en fin de carrière : les vieux ténors, les vieux barytons ! Comme si cela ne suffisait pas, on remet en cause les places des fidèles abonnés. Comme s'il fallait faire de la place. Et vous allez donc conclure, après avoir trouvé des puces au chien, qu'il faudrait donc l'abattre au profit de l'Opéra de Nancy. Une capitale régionale qui n'a pas d'opéra, on ne connaît pas », a conclu Patrick Thil.**

**La réponse d'Antoine Fonte est la suivante : « Nous avons un problème économique important. La suppression de la taxe professionnelle va obliger l'agglomération de Metz à faire supporter la fiscalité aux ménages. Or, l'Opéra-Théâtre de Metz-Métropole a un coût de fonctionnement de 6, 5 Millions d'euros. C'est très lourd et très indigeste pour les années à venir. Il y a donc une réelle nécessité à anticiper. Nous sommes dans une phase de réorganisation. » Précisons que toute l'opposition a voté contre le point 32.**

**Georges Masson, Président du CLM**